

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 9

Artikel: Notes sur la révolution vaudoise : 1798
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES.
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le couvent et l'église des dominicains de la Madeleine.

Nous pensons que quelques détails sur le couvent et l'église des dominicains, dont on recherche aujourd'hui les restes tout en procédant à la démolition de la maison Pellis, intéresseront nos lecteurs. Lors de la démolition des bâtiments d'école de la Madeleine, il y a six ou sept ans, on avait déjà mis au jour quelques vestiges d'une ancienne construction de style gothique. La *Feuille d'Avis* publia à ce sujet d'intéressants articles auxquels nous empruntons divers détails. En outre, les *Extraits des Manuaux du Conseil de Lausanne*, par M. Ernest Chavannes, nous fournissent aussi de nombreux renseignements sur l'ancien monastère de la Madeleine.

Les premiers dominicains ou frères prêcheurs arrivèrent à Lausanne en 1234. Il va sans dire que le Lausanne d'alors ne ressemblait guère à la ville actuelle. La Louve coulait à ciel ouvert depuis le bois Mermet jusqu'en Pépinet, où elle se réunissait au Flon. Elle coulait dans un vallon dont la Cité dominait un des versants. De la Barre à la Palud, ce versant de la colline de la Cité portait le nom de quartier de *Perabot*. Du ruisseau aux premières maisons de la Cité, le coteau était couvert de prés et de champs, que le mur des fortifications de la ville coupait en ligne oblique.

Les dominicains firent l'acquisition d'un terrain en *Perabot*, sur lequel ils construisirent immédiatement une chapelle en bois, dédiée à sainte Marie-Magdalaine. C'est cette chapelle qui, par altération, a donné son nom à tout le quartier.

Les dominicains étaient d'excellents prédicateurs; aussi les Lausannois se portèrent-ils en foule à leurs sermons. La modeste chapelle devint bientôt insuffisante, car l'on vit, à plusieurs reprises, les fidèles assister dehors au service divin, les portes restant ouvertes.

Ce fut au point que le chapitre des chanoines desservant la cathédrale en conçut de la jalousie, ainsi que les curés des autres églises qui restaient presque désertes.

Cependant, un accord intervint sur l'engagement des dominicains à n'ouvrir leur chapelle au public qu'après la messe dite dans toutes les églises paroissiales.

À la suite de l'épouvantable incendie de 1235, qui consuma la toiture de la cathédrale et détruisit presque entièrement la ville, dont le grand nombre des habitations étaient en bois, les dominicains de la Madeleine construisirent une église et un couvent en bonne maçonnerie, d'architecture gothique. Et les fidèles leur revinrent toujours plus nombreux.

Les conseils de Lausanne vécurent dans les meilleurs termes avec les dominicains de la Madeleine. Avant que l'Hôtel-de-Ville de la Palud fut achevé, c'est-à-dire jusqu'en 1468, les séances de ces conseils se tinrent dans le réfectoire du couvent. Le peuple s'y réunissait aussi pour l'élection des syndics de Lausanne nommés pour une année, ainsi que pour l'élection du conseil de la ville composé de seize à vingt-quatre membres, et dont les séances avaient lieu deux fois par semaine dans le même couvent.

Jusqu'en 1502, les archives de Lausanne furent placées sous la garde des frères prêcheurs de la Madeleine.

Les prieurs du couvent de la Madeleine furent pour la plupart des hommes très respectables, très distingués, qui furent fréquemment appelés comme médiateurs dans les nombreux différends qui surgissaient dans le diocèse de Lausanne.

On les vit entr'autres chargés de missions honorables par le pape ou au profit de la paix dans le Pays de Vaud. C'est grâce à ce beau rôle que le couvent de la Madeleine a joui pendant trois siècles des faveurs de la population lausannoise, qui lui témoigna sa reconnaissance par de nombreuses donations. Aussi, dans le courant du treizième siècle, les dominicains de la Madeleine acquirent successivement, par don ou par achat, les terres et les maisons voisines de leur établissement et devinrent rapidement propriétaires du quartier de *Perabot*, c'est-à-dire de tout le terrain situé entre l'Escalier-du-Marché au Midi, la Louve à l'Ouest, la Barre au Nord et la Cité à l'Est.

Les comtes de Savoie se montrèrent aussi très généreux envers les frères prêcheurs de la Madeleine.

Sur le bord du ruisseau, quelques maisons s'élevèrent, une rue même, la rue du Jordil, qui existait encore au quinzième siècle. Plus au Nord, à la Barre, une autre rue fut habitée jusqu'au siècle suivant par des Juifs, dont elle prit le nom.

À l'heure de la Réforme, les dominicains possédaient au-dessous de la ville quinze poses de vignes, plus des prés et des jardins. Ils avaient des maisons à Vevey et à Moudon; ils percevaient cinq mille francs de dîmes et de cens, particulièrement à Villars-le-Terroir, dont ils possédaient presque tous les droits de seigneurie. Mais il faut ajouter ici que le peuple lausannois profitait pour une large part de ces revenus distribués en aumônes et en subsides.

Les moines de la Madeleine, au nombre de vingt, allaient souvent prêcher dehors, le carême surtout.

Mais des temps nouveaux s'approchaient. Les Bernois, qui marchaient à la conquête du Pays de Vaud et voulaient y faire prévaloir la religion qu'ils avaient récemment embrassée, se trouvaient, en février 1536, sous les murs d'Yverdon, dont ils faisaient le siège. Pierre Viret, qui était dans leur camp, fut invité par quelques personnes de Lausanne à venir prêcher dans cette ville. Il accepta avec empressement. Ses partisans, qui savaient que les Bernois allaient venir, fêtèrent son arrivée ici en renversant, le 9 mars, une statue de la Vierge qui se trouvait sur la porte fermant du côté du Grand-Chêne la place de St-François, et c'est dans l'église des Cordeliers de St-François qu'il commença à prêcher, malgré l'opposition des religieux.

L'armée bernoise fit son entrée à Lausanne le 31 mars 1536, dans l'après-midi, après s'être emparée de Vevey, de Chillon et de Lutry. Lausanne devenait ville sujette, et, de par la volonté des envahisseurs, changeait de religion.

Pierre Viret profita de ces événements pour quitter l'église de St-François et s'installer plus commodément dans celle des dominicains de la Madeleine.

Au mois de juillet de la même année, toutes les églises de Lausanne étaient fermées au culte catholique. Les religieux durent quitter Lausanne, à moins de devenir protestants, et la ville prit possession du couvent de la Madeleine que les Bernois lui laissèrent.

Le produit de la vente des églises et des couvents servit à constituer un fonds en faveur des pauvres bourgeois. C'est là l'origine de notre *Bourse des Pauvres*.

Seize ans plus tard, en 1555, le conseil de la ville fit démolir l'église de la Madeleine, dont les matériaux servirent en partie à la construction des Halles du Pont, à laquelle on travaillait à ce moment-là.

Notes sur la révolution vaudoise. 1798.

Physionomie de Lausanne le jour de l'entrée de l'armée française. — C'était le dimanche 28 janvier. Tout à coup un bruit se répand dans la ville : « Les Français viennent, disait-on; ils sont là, les voici ! » Et déjà le bruit d'une marche française venait de retentir pour la première fois dans les cœurs.

Lausanne était debout; tous les habitants s'étaient rendus en foule à la porte d'Ouchy (nom qu'on donnait parfois à la porte de St-François). De longues files de soldats se dessinaient le long de la route qui conduit à la ville. C'était une partie de l'armée d'Italie (brigade Rampon) qui, venant de Thonon, avait débarqué à Ouchy.

Bientôt la place de St-François est encombrée de troupes. Les habitants se portent en foule au-devant de leurs libérateurs. A mesure que leurs bataillons défilent, les cris de : « Vive l'armée d'Italie ! » retentissent dans tous les quartiers; on embrasse les soldats, on les entraîne, et il n'est aucun pauvre ménage qui ne soit fier de les loger et n'épuise, en les fêtant, ses dernières ressources.

Il faisait froid. Nos trois églises étaient jonchées de paille; c'était à qui apporterait des couvertures, des vivres et du vin; à qui s'approcherait le plus de ces braves, à la fois heureux, mais étonnés de ce touchant accueil.

La nuit était venue, la ville était illuminée; les campagnards accourus à Lausanne se mêlaient avec les soldats. Partout on avait organisé des danses, des banquets et des fêtes où Bacchus, le seul tyran que désormais pouvaient avoir les Vaudois, tenait le premier rang.

Le lendemain, fêtes encore; mais bientôt on comprit qu'après avoir consacré les premiers moments au plaisir, il fallait songer aux affaires et faire face aux événements.

Le départ des baillis. — Surpris dans leurs châteaux par les premiers bruits de la Révolution, les baillis bernois ne la considéraient pas sans crainte. Les souvenirs dont la Terreur ensanglanta la France étaient encore récents et ne contribuaient guère à calmer leurs inquiétudes. Cependant, au milieu même de l'agitation populaire, le départ des baillis fut généralement protégé; on les entoura de nombreuses escortes; les communes s'empressèrent même de transporter leurs bagages, sans frais, jusqu'à la frontière du pays. Eux-mêmes, placés dans de bonnes voitures, avaient plutôt l'air de faire une promenade autour de leurs châteaux que d'en abandonner, malgré eux, la paisible retraite.

Pas un acte fâcheux, pas un cri insultant ne vinrent troubler ce déplacement nécessaire.

Dans plusieurs lettres écrites, dès leur retour à Berne, les baillis exprimaient un souvenir reconnaissant de la bienveillance dont on avait usé à leur égard.

Prisonniers fidèles.

Depuis quelques semaines, les éditeurs de la *Nouvelle Gazette de Zurich* réimpriment chaque samedi, sous forme de *fac simile* et à la date correspondante, un numéro de la *Zürcher Zeitung* d'il y a cent ans, époque de l'invasion française en Suisse. On remarque, parmi ces éphémérides, le récit d'un bien ancien épisode. Le voici tel qu'il est raconté dans la *Zürcher Zeitung*, du 5 février 1798, sous la rubrique « Berne » :

Le fait suivant est une preuve singulière de fidélité et d'attachement à la patrie et à l'autorité.

Dix détenus de la maison de force de Berne avaient été envoyés, il y a deux ans, à Yverdon pour y être employés aux travaux publics. Le 28 janvier dernier, ils ont été remis en liberté sans autre forme de procès par la municipalité de cette ville; on les a pourvus de passeports et d'argent et on leur a expliqué qu'ils pouvaient aller où ils voudraient. Mais ces enfants du pays, en se voyant au milieu d'une population soulevée contre son souverain légitime, ont déclaré ne point vouloir d'une libération qui n'était point sanctionnée par la loi; ils ont pris la résolution d'aller se remettre entre les mains de l'autorité supérieure et, le 31 janvier, on les a tous vu arriver à Berne.

Les Conseils, aussiôt informés d'un fait aussi rare, ont décreté que les hommes qui venaient de donner une pareille preuve de leur attachement à la patrie, seraient immédiatement graciés, et qu'il leur serait délivré, en même temps qu'un secours pécuniaire, une attestation de leur fidèle et loyale conduite.

La Saint-Sylvestre, à Lausanne.

REVUE COMIQUE DE L'ANNÉE 1851.

Tous nos lecteurs, jeunes et vieux, ont entendu parler de la fête de St-Sylvestre, célébrée à Lausanne le 31 décembre 1851. Jusque-là, jamais Lausanne n'avait eu pareille fête; jamais elle n'avait attiré dans ses murs une telle affluence de curieux venus de toutes les parties du canton.

Les préparatifs de tout genre, chars de parade, attributs, transparents et ornements divers, étude des chants et des danses, exigèrent des comités et des exécutants un travail de plusieurs mois et d'innombrables répétitions.

Il s'agissait de donner, dans un immense cortège allégorique, une revue comique, spirituelle et brillante des principaux événements de l'année 1851, tels que les anciennes monnaies, qui venaient de disparaître, l'éclipse, le Tir fédéral de Genève, la Fête des Vignerons, le musellement des chiens, les pommes de terre et les raisins malades, les nouvelles monnaies, etc.

Un livret, donnant le programme de la fête et les chants des divers groupes, fut composé par un homme excessivement compétent, un littérateur distingué, M. Jules Mulhauser, l'auteur des *Joyeusetés*, du drame de *Philippe Berthelier*, du poème dramatique de *Sempach* et nombre d'autres publications d'un mérite incontestable.

M. Mulhauser, qui était alors professeur de français à l'école normale, au collège cantonal et à l'école moyenne, fut, à deux reprises, l'un des poètes de la Fête des Vignerons.

Ainsi que nos lecteurs pourront en juger, les nombreux morceaux du livret de la *Saint-Sylvestre* sont tous marqués du sceau de l'originalité; tous sont d'une facture souple, gaie et pétillants d'esprit.

« On voulait avant tout, disait M. Mulhauser, dans la préface du livret, une fête populaire; on voulait qu'elle pût facilement laisser des

souvenirs à l'ouvrier au milieu de son travail, au flâneur dans ses promenades, au commis penché sur son pupitre, au campagnard regagnant son village, aux amis réunis, le dimanche, autour d'une joyeuse bouteille ».

Aussi plusieurs morceaux chantés par les divers corps sont-ils devenus des chansons populaires. Le but de l'auteur explique donc le choix des airs sur lesquels il a composé les couplets et les chœurs du programme. Il n'en est presque aucun qui ne soit connu des amateurs de la chansonnette, et facile à retenir. Tous ces chants, sans exception, ont été composés expressément pour la fête, l'auteur n'a voulu recourir à aucun emprunt, afin de conserver à son petit poème son originalité propre.

La fête si bien réussie, si grandiose dans son ensemble, a été mainte fois comparée, dans une certaine mesure, à la Fête des Vignerons; aussi a-t-elle laissé chez tous ceux qui y ont assisté un souvenir ineffaçable et dont un grand nombre, encore vivants, ne parlent qu'avec enthousiasme.

On avait d'ailleurs voulu en finir avec les grotesques mascarades de la veille de l'an, qui ont heureusement disparu dès lors. Voici en quoi elles consistaient :

Tout à coup, vers minuit, un lugubre cortège traversait les principales rues de la ville, portant un mannequin représentant *Sylvestre* ou l'année mourante. Les hommes, portant le mannequin, costumés et masqués, étaient suivis d'autres comparses aussi costumés, l'un en confesseur, sous un baldaquin, d'autres en médecin, apothicaire, marguiller, etc.

Cette procession faisait des stations dans chaque rue. Le mannequin était placé sur un drap tendu, soutenu par huit hommes, qui le lançaient en l'air de temps en temps, en chantant d'une voix grave des couplets bachiques, tels que celui-ci :

Il est mort!... non, mais il veille.
Il est mort!... non, car il dort.
Et pour le réveiller, chantons-lui sâns cesse:
Mort! mort! t'en iras-tu sans boire?
Mort! t'en iras-tu sans boire?

Voici maintenant les dispositions générales concernant l'exécution du programme, et publiées en tête de celui-ci :

Le soir de la St-Sylvestre, les divers corps qui feront partie du cortège se réuniront séparément et se dirigeront en ordre sur le Casino, à 8 heures et demie précises.

La cavalerie occupera les abords du Casino de manière à empêcher tout encerclement, la tête sur le haut de la route, et l'arrière-garde près de la place de St-François. Les chars et les chevaux seront gardés dans l'espace qui séparera les deux pelotons de cavaliers.

Le cortège s'organisera à tour de rôle dans la grande salle du Casino, sous les ordres des chefs de corps, et sous l'inspection du Grand-Maître et du Directeur des chants.

A mesure qu'une troupe sera inspectée, elle se rendra sur la route et s'échelonnera jusqu'au point le plus élevé.

Lorsque le cortège sera en ordre, tous les flambeaux s'allumeront. Le Grand-Maître se rendra à la place qu'il doit occuper dans la marche, et donnera le signal du départ qui sera répété militairement par le Commandant.

Devant le bâtiment de la Banque Cantonale, il y aura station pour la Troupe des Sorciers. Durant ce temps, le cortège s'arrêtera dans la rue de Bourg. Après le Ballet des Sorciers, la colonne débouchera sur la place de St-François, en tenant le milieu. A son arrivée, chacune des troupes exécutera son programme, puis s'avancera jusque devant l'hôtel Gibbon. De ce point, le cortège exécutera son retour pour descendre la rue St-François.

En arrivant sur la place du Pont, les troupes désignées exécuteront leur programme, de même que sur la Palud. De là le cortège prenant la Montée de St-Laurent (station sur la place), et tournant vers

l'hôtel de France, gagnera la Riponne, au centre de laquelle un vaste cercle se trouvera préparé pour le contenir.

Le retour du cortège se fera par les rues et places suivantes : Madeleine, Palud, Pont, rue St-François, Bourg, et route du Casino.

Nous donnerons dans nos prochains numéros la nomenclature et l'ordre du cortège ainsi que les chants exécutés par chaque troupe.

L. M.

Les magasins de Genève.

Les lignes suivantes, extraites du *Journal de Genève*, de mai 1851, nous apprennent que c'est à partir de cette époque que les magasins de Genève subirent une transformation comportant un luxe qui ne fit qu'augmenter dès lors :

« Depuis quelque temps, le luxe des magasins fait chez nous de grands progrès, et nos fabricants de bijouterie, d'orfèvrerie et d'horlogerie ont commencé la lutte. Les maîtres ébénistes et les maîtres serruriers rivalisent à qui fera la devanture la plus légère, et à qui laissera le plus de place aux glaces qui reflètent, le soir, avec tant d'éclat, la lumière du gaz sur les merveilles de notre industrie.

» Quelques-uns de nos magasins pourraient lutter de goût et de luxe avec les plus somptueux de Paris. Les confections d'habits viennent de s'élancer aussi dans cette voie, et tous les soirs la foule s'amasse devant leurs expositions. »

Les premières dépêches télégraphiques en Suisse.

Nous lisons dans nos journaux d'août 1854, sous la rubrique *Berne* :

« Lundi dernier, 9 courant, la première dépêche télégraphique officielle est arrivée dans la ville fédérale. Elle venait du gouvernement de St-Gall.

» Le même jour, la nouvelle de la nomination du président du Tribunal fédéral était connue à Zurich avant même qu'elle eût eu le temps de se répandre dans la ville de Berne. »

A la date du 25 septembre, nous lisons dans les mêmes journaux, sous la rubrique *Lausanne* : « La première dépêche télégraphique entre Lausanne, Genève et St-Gall, a été échangée hier, 21 courant, à neuf heures du matin. »

Om syndico bin remotsi.

L'hussié dè la cououna dè B... avâi passâ l'arme à gautse, et coumeint' na cououna ne pao pas mè sè passâ dè gâpion qu'kè dè pourro, faillâi on lulu po lo reimpliacci.

S'agessai don dè trovâ on gaillâ d'attaque, kâ, dein lè veladzo, n'est pas on petit affrè qu'kè d'etre hussié.

Clliao citoyens, qu'on lão dit assebin lè sergents de cououna, dussont senâ l'aube, midzo, la retraite et lo prêdz, férâ dâi verâ pè la campagne po gadzi lè z'einfants que vont à la marauda et lè bovaïrons qu'âobliont dè férâ lè virès; faut que s'aidiont à coulli et à esterminâ lè cancoirès quand l'est l'annaïe que prevolont; dussont assebin remessi lo prêdz et lo palio dè la Municipalité; tabornâ pè lo veladzo lè misés et lè décrets, allumâ lè falots dè la cououna et férâ réduirè lè z'einfants que restont trâo tâ la né pè lè tserrâires, férâ clliouré lè pintès à onj'hâuré et on moué d'autrè z'affrèrs.

Coumeint vo vâidès, lo meti dè sergent n'est pas on meti dè tserropé, kâ l'est assebin leu qu'ont ein tâtsé d'empougni lè chenapans, lè rôdeu et autre dzeins à frimoussè dè reincontro, po lè menâ à l'ombre et avoué clliao z'estâfiés, ne faut pas badenâ et faut cauquon dè solido, kâ y en a bin que font lè renitants